

Commune de Lisbourg

République Française

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12/03/2021

Nombre de membres

Afférents Présents Qui ont pris part au vote

13

14

Canton
Saint Pol sur Ternoise

L'an 2021, le 12 Mars à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Lisbourg s'est réuni à la Salle multifonction, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GALLET Willy, 1er Adjoint, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 09/03/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 09/03/2021.

Vote

A la majorité

Pour : 11
Contre : 3
Abstention : 0

<u>Présents</u>: M. GALLET Willy, 1er Adjoint, MM: BAILLY Guillaume, BARBIER Daniel, BLONDEL Philippe, BREBION Etienne, GENGEMBRE Eric, GUILBERT Cyril, HOCHEDE Marcel, MATTE Joseph, PACAUX Philippe, ROUSSEL Pierre, TOULOTTE Geoffrey, VANGREVENINGE Jean-Pierre

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BRZAKOWSKI Ludovic à M. GENGEMBRE Eric

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Arras

Le:

14

Publication ou notification du :

A été nommée secrétaire : M. MATTE Joseph

03 2021 - Demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de Lisbourg

La séance est ouverte, Monsieur le Président donne lecture à l'Assemblée de l'arrêté Préfectoral en date du 04 Janvier 2021 portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter le parc éolien de la Lys sur le territoire de la commune de Lisbourg, représentée par la SCS ENERTRAG TERNOIS LISBOURG.

Conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté précité, il appelle le conseil municipal à donner son avis sur cette demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable à 11 voix POUR et 3 voix CONTRE, à la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de Lisbourg.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 16/03/2021

Le Maire MAIRE

Envoyé en préfecture le 22/03/2021

Reçu en préfecture le 22/03/2021

Affiché le 22/03/2021

ID: 062-216205195-20210312-DELIB03ENERTRAG-DE